



**UNSA-ADMINISTRATIFS**  
CRNA/Ouest  
CS 80013  
29470 LOPERHET

Loperhet, le 4 juillet 2022

À l'attention de Mme Marie-Claire DISSLER  
Secrétaire Générale  
Direction Générale de l'Aviation Civile  
50 rue Henri Farman  
75720 Paris cedex 15

Objet : boycott de l'UNSA Aviation Civile au Comité de suivi de la Modernisation des Fonctions Support du 6 juillet 2022.

Madame la Secrétaire Générale,

L'UNSA Aviation Civile vous informe qu'elle ne siègera pas au Comité de suivi de la Modernisation des Fonctions Support (MFS) prévu le 6 juillet prochain.

Le fondement de cette décision résulte du fait qu'après avoir pris connaissance des objectifs souhaités par l'Administration à travers la création des SIR, lors de la première réunion entre la DGAC et les syndicats, l'UNSA ne pouvait cautionner cette réforme. En effet, ce projet précipité devait aboutir à un « quoi qu'il en coûte » au 1er janvier 2022 et cela sans l'adhésion des personnels.

Notre boycott de ce prochain Comité de Suivi « MFS » est symbolique de notre entière solidarité envers les personnels administratifs que nous représentons. Beaucoup d'entre eux vivent des situations inédites de souffrance et de démotivation, depuis la création des SIR, il y a 6 mois.

Cette réforme ne pouvait donc pas être une réforme de modernisation mais au mieux une transformation au doux parfum de destruction.

Un exemple emblématique, les boîtes fonctionnelles des SIR : tout d'abord, la confidentialité des dossiers n'est pas respectée. En effet, tous les gestionnaires, même si cela n'entre pas dans la gestion de leurs portefeuilles, ont accès à cette adresse courriel générique !

De plus, elles explosent de messages puisque c'est la porte d'entrée des agents et/ou des services employeurs pour formuler leur demande.

Les gestionnaires administratifs les plus consciencieux peinent à savoir « qui fait quoi ? » et surtout à en assurer un suivi méthodique, tout en apportant une réponse adéquate à chaque sollicitation.

Une perte de sens sur les missions à réaliser se répand chez les agents et, de ce fait, se transforme malheureusement en perte d'investissement professionnel face à la vacuité sur les tâches à effectuer, plus communément nommé le « brown out ».

Aussi, l'UNSA Aviation Civile laisse symboliquement les collègues des autres organisations syndicales qui se sont abstenus lors du Comité Technique créateur des SIR de la DGAC, gérer directement avec l'Administration, les dommages pour ne pas écrire les saccages, qu'ils ont laissé se produire et proliférer.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, en l'assurance de ma haute considération.

Au nom de l'UNSA Aviation Civile,



Gilles Grall, Secrétaire Général de l'UNSA-Administratifs

Copies à :

- Monsieur le Directeur Général de la DGAC ;
- Bureau National UNSA Aviation Civile ;
- Tous les personnels administratifs B et C de la DGAC et de Météo-France.